



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocations non contributives

Question écrite n° 29587

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti appelle l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la nécessité de procéder à une revalorisation du minimum vieillesse afin d'éviter aux bénéficiaires de ces faibles retraites précarité et indigence. En effet, un récent rapport de l'INSEE fait état d'une augmentation du nombre des personnes en situation de pauvreté, augmentation due, pour une grande part, au montant du minimum vieillesse situé en dessous du seuil de pauvreté. Il s'agit là d'une situation extrêmement injuste et, dans la logique d'une politique de solidarité à l'égard de nos aînés, elle lui demande s'il envisage de relever le montant du minimum vieillesse.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29587

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 2003, page 9101